

# La Feuille

## des habitants de la vallée de Saurat

n°51  
janvier 2024



## Éditorial

### Innovation, solidarités renforcées et qualité.

En ces derniers jours du mois de janvier, je vous renouvelle à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie de vivre. Je souhaite également confirmer mes vœux d'espoir pour notre territoire.

Espérons ensemble que 2024 permette de retrouver la fraternité, dans un environnement pacifié, pour susciter de nouveau l'envie de construire ensemble, d'agir avec bon sens, d'innover.

D'offrir un nouvel horizon d'égalité, de liberté, de progrès pour nos compatriotes, dans un contexte de changement climatique et de protection de la biodiversité.

D'imaginer un nouveau contrat démographique et participatif, pour se rassembler largement autour de nos valeurs républicaines et de projets, qui redonnent confiance en un avenir de qualité.

L'idée serait de partager et mieux comprendre les enjeux auxquels nous sommes confrontés, de manière à retenir ensemble des orientations sociétales conformes à nos objectifs de liberté et de bien-vivre dans la vallée.

L'innovation consistera à rechercher des solutions nouvelles, sur des sujets qui peuvent sembler anciens, ou bien établis, ou pour lesquels les habitudes font que l'on n' imagine pas avoir à changer.

Sans innovation, comment assumer le changement climatique, comment préserver la biodiversité en pérennisant une agriculture de montagne, des activités humaines de loisir, ainsi qu'un développement raisonné des énergies renouvelables ; comment protéger la ressource en eau et en eau potable,...

Les solidarités renforcées, c'est par exemple s'entraider et développer le volontariat, pour que toutes les associations sauratoises puissent exercer leur talent, dans des domaines très variés : un festival occitan, un festival des contes, des bals trad, des concerts, des marchés artisanaux, des épreuves sportives, etc.

Les solidarités renforcées, c'est partager les difficultés mais également les bons moments. C'est participer aux débats et aux actions d'intérêt général. C'est la mutualisation, la mise en commun des savoirs, des moyens et des satisfactions.

La qualité, c'est le liant qui consolidera nos innovations et nos actions solidaires, c'est ce qui nous permettra de relever tous les défis. Face à un consumérisme acharné, la qualité sera le gage de la raison et de la pérennité de nos actions.

Je vous propose donc d'agir dans ce sens, dès que possible. Nous allons reprendre les échanges dans toutes les commissions municipales, nous tiendrons une réunion publique sur les énergies renouvelables, nous réunirons les associations et nous reprendrons, progressivement, les travaux avec le conseil citoyen.

L'adaptation au changement climatique, les énergies renouvelables, les mobilités, le bien-être de tous seront les axes principaux de nos actions, avec un effort sensible sur le logement et l'accueil des habitants nouveaux.

Car Saurat est une commune qui vit. Nous sommes passés de 656 à 691 habitants, entre 2010 et 2021 (source INSEE population totale). C'est un encouragement important pour nous tous et pour les activités humaines économiques et sociales.

La commune fait partie intégrante de la Communauté des Communes du Pays de Tarascon, où se joue l'avenir du territoire. Un plan local d'urbanisme intercommunal, avec volet habitat (PLUih), est en cours d'élaboration. Il fixera les orientations en termes d'aménagement, pour les prochaines décennies. Saurat doit participer activement à ces évolutions et assumer les transitions.

C'est en échangeant entre nous que nous relèverons tous ces défis. À bientôt donc pour réfléchir ensemble et rechercher l'intérêt général, vous pouvez compter sur mon dévouement.

Bonne année à tous.

*Bona annada à totis.*

Jean-Luc Rouan



# Actualités de la commune

## Vie locale

### Prospective

Dans la continuité de ce qui a été fait en 2023 et les années précédentes, nous allons poursuivre nos efforts pour tendre vers un avenir de qualité, pour Saurat. C'était notre engagement de campagne et nous poursuivons ce programme, ensemble, avec vous et pour vous.

Dans un contexte de développement des solidarités et d'accompagnement des transitions, nous suivons notre cahier des charges et continuons à mener des actions dans les domaines suivants.

- Propreté, embellissement et gestion des déchets
- Communication et démocratie participative
- Agriculture, environnement, biodiversité et cadre de vie
- Solidarité, services, commerces
- Intercommunalité
- École, vie associative et culture
- Urbanisme, voirie, réseaux

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : [contact@mairie-saurat.fr](mailto:contact@mairie-saurat.fr) • Site : [www.mairie-saurat.fr](http://www.mairie-saurat.fr)
- Facebook : Commune De Saurat
- PanneauPocket : choisir Saurat 09400

### Secours

Samu : 15 • Pompiers : 18

### Déchets

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie, le Smectom n'en faisant plus l'enlèvement. Pour l'enlèvement des encombrants, vous devez prendre rendez-vous avec le Smectom et ne les sortir que la veille du rendez-vous.

**Smectom du Plantaurel**, Las Plantos, 09120 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
- Courriel : [contact@smectom.fr](mailto:contact@smectom.fr) • Site : [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)

**Déchetterie d'Arignac**, route d'Arignac, 09400 Tarascon

- Tél : 05 61 02 86 20

### Eau et assainissement

**SMDEA09**, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : [relation.abonnes@smdea09.fr](mailto:relation.abonnes@smdea09.fr)
- Site : <https://smdea.fr>

### Bureau de poste

Du lundi au vendredi de 9h à 11h55, le samedi de 12h10 à 14h05



Sans rentrer dans le détail, des résultats ont été déjà obtenus dans tous ces domaines et nos actions donnent déjà des fruits, excepté, peut-être, dans la défense des commerces par exemple, où une partie des élus municipaux ont décidé de bloquer toutes les propositions. En fin d'année 2023, un groupe d'élus municipaux a rejeté, une nouvelle fois, la proposition d'acquisition d'un immeuble, au centre de Saurat, qui aurait permis de reconstituer des commerces et des logements. C'est dommage pour Saurat.

Mais, une grande partie de l'équipe municipale ne se décourage pas et va continuer à produire ses efforts et mettre en œuvre ses actions, pour faire progresser Saurat dans les domaines suivants.

- Le village et les hameaux seront nettoyés régulièrement, l'embellissement sera accentué, les évolutions en cours, en matière de gestion des déchets, seront gérées au mieux.
- La communication sera améliorée et la démocratie participative réactivée.
- L'agriculture évoluera pour être pérennisée. L'environnement et le cadre de vie continueront à être protégé, y compris contre

*Le maire, Jean-Luc Rouan, les conseillers et les agents municipaux  
de Saurat vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024*



des porteurs de projets sans scrupule. La préservation de la biodiversité sera notre fil conducteur, pour tous les projets.

- Malgré les oppositions, nous continuerons à défendre et à préserver les activités commerciales, artisanales et de services, à développer les solidarités et les mutualisations, sur toute la commune.
- Dans les syndicats mixtes départementaux et au niveau de l'intercommunalité se profilent de gros enjeux pour les communes, nous continuerons à consolider la position de Saurat et à veiller à la solidarité entre les territoires.
- L'école et ses trois classes sont à défendre. La vie associative sauratoise est à un tournant, il faudra la préserver également. Les activités culturelles sont à développer et à consolider, face à quelques mauvais esprits.
- L'urbanisme et plus globalement l'aménagement de l'espace resteront un enjeu fort pour cette municipalité. Un effort important sera consacré à la rénovation et à la mise en qualité des bâtiments existants et des réseaux.

Ainsi, et pour illustrer ces propos, voici quelques projets en cours :

- la salle Saint-André devrait être mise en qualité énergétique et acoustique dans le premier semestre,
- la toiture de l'école sera refaite en urgence, dès les vacances d'été,
- la rue en impasse du lotissement la Gardelle devrait être achevée en 2024,
- le logement communal, du 10 rue Albert-Sans, sera remis en état à l'occasion d'un changement de locataire,
- le conseil citoyen et le fonctionnement des commissions municipales seront revisités et réactivés,

- les potentiels et stratégies envisageables en matière d'énergies renouvelables seront étudiés sur la commune,
- les travaux de la communauté des communes, dans le cadre du PLUiH sont suivis avec attention...

Les idées et la volonté ne manquent pas ; vous pouvez compter sur notre engagement.

### Commerces locaux

Pour une commune et pour ses élus, il est difficile de défendre les activités commerciales et de services, dans les zones rurales, car ce sont des entreprises qui doivent équilibrer leurs comptes, après avoir payé les employés et les charges et, si possible, en dégagant une marge. La collectivité, de son côté, ne peut pas s'engager à gérer une exploitation commerciale. Ce sont donc les citoyens, par leur comportement d'achats, qui peuvent assurer la pérennité de ces activités.

Selon nos informations, l'épicerie Chez Béa, à Saurat, serait à vendre. Avis aux intéressés. Il convient de remercier Béa et



Patricia qui rendent beaucoup de services aux Sauratois. Béa est toujours présente et efficace. Patricia se remet d'une intervention, nous lui souhaitons prompt rétablissement.

La municipalité actuelle continuera d'aider et d'encourager les activités commerciales, artisanales et de services existantes ou qui s'implanteront sur la commune, dans la limite de ses possibilités et de ses compétences, bien entendu.

## Les déchets

Nous sommes dans l'obligation de parler des déchets dans chacune de nos éditions de *La Feuille*, tellement ce sujet est complexe, en constante évolution et long à régler.

Depuis le premier janvier 2024, deux évolutions importantes sont à signaler et à comprendre, même si leur mise en œuvre sera obligatoirement progressive et si des points restent encore à préciser.

### De la TEOM à la TEOMi

La première évolution porte sur la tarification incitative, qui se met en place sur le territoire du Smectom et qui devrait, à terme, tenir compte, en partie, de la quantité de déchets ultimes produite par chaque adhérent à la collecte. Dès ce début d'année 2024, le volume de déchets ultimes produit (poubelle noire) devrait être mesuré et le résultat annuel devrait impacter la part variable de la TEOMi en 2025 (TEOMi = taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères incitative). Or, tous les points de collecte ne seront pas mesurables instantanément et plusieurs collectivités demandent le report d'un an de cette mesure.

Affaire à suivre donc, mais l'on peut commencer à faire très attention à ce que l'on jette en déchets ultimes, de manière à commencer à réduire ce volume qui est très onéreux en traitement pour le Smectom et fortement taxé, car jugé polluant.

### Les biodéchets

La deuxième évolution porte sur le tri et le traitement local des biodéchets : ce sont essentiellement les déchets non dangereux, biodégradables, comme les déchets alimentaires ou de cuisine.

Pour les éliminer ce type de déchets, sans les jeter dans la poubelle noire (déchets ultimes), plusieurs solutions :

- utiliser un composteur individuel, placé dans un coin au fond du jardin ; les personnes intéressées doivent s'en procurer un auprès du Smectom ;
- utiliser un composteur collectif mis à leur disposition par les collectivités (comme celui de l'école) ; il faudra décider s'il est utile et intéressant d'en installer d'autres sur la commune ;
- faire manger les déchets alimentaires par des poules ; c'est intéressant et l'on récolte des œufs ;
- faire manger les déchets alimentaires par un cochon ; c'est plus difficile, mais on obtient de bons jambons et de bons saucissons, au final.



Voilà plusieurs possibilités de groupements entre voisins, permettant de réduire les déchets et de rajouter de la convivialité.

La commission municipale « environnement cadre de vie » et le conseil municipal étudieront toutes les propositions d'encouragements et d'actions possibles dans ces domaines.

**MES DÉCHETS, MON BUDGET, ÇA VA CHANGER !**

**MAÎTRISER UNE PARTIE DE MA TAXE DÉCHETS**

- ✓ JE TRIE TOUS MES DÉCHETS
- ✓ J'OPTIMISE LA SORTIE DE MES ORDURES MÉNAGÈRES EN LES SORTANT PLEINES ET MOINS SOUVENT
- ✓ JE CHERCHE DES ALTERNATIVES POUR JETER MOINS

✓ N'oubliez pas : Les déchets alimentaires n'ont rien à faire dans votre sac poubelle. Avec le SMECTOM, ayez le bon réflexe, **COMPOSTEZ !**

**DES QUESTIONS SUR LA TEOMi ?**

UNE FOIRE AUX QUESTIONS SUR [www.smectom.fr/faq-taxe-dechets](http://www.smectom.fr/faq-taxe-dechets)

RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUES (inscription obligatoire [www.smectom.fr/teomi-taxe-dechets](http://www.smectom.fr/teomi-taxe-dechets))

RENCONTREZ-NOUS sur les **points infos** installés début 2024 (dates communiquées au fur et à mesure sur [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr))

**SMECTOM DU PLANTAUREL**  
Las Plantos 09120 VARILHES  
[www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)  
Smectom-réduisons nos déchets

contact@smectom.fr / tél. 05 61 68 02 02

TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Smectom du Plantaurel

ADEME

# État civil

## Naissance

- Célestine Vernet, le 17.12.2023

## Mariage

- Macha Rojas et Laurent Triolet, le 18.11.2023

## Décès

- Luis De Olivera Couto, le 01.11.2023, à l'âge de 68 ans

## L'adressage (suite et presque fin)

Nous parlons de l'adressage depuis trois ans environ sur la commune de Saurat et pourtant, tout semble se construire sans concertation, pourraient penser certains.

Certes, il y a eu les périodes Covid qui n'ont pas favorisé les échanges, mais c'est plus complexe que cela. L'adressage est un sujet très technique et codifié, un véritable casse-tête et il faut faire preuve de beaucoup d'empathie pour s'adapter à la méthode imposée, tout en respectant l'attachement des anciens aux noms des lieux.

### Le pourquoi

Au départ, c'est une volonté de l'État traduite dans une loi (la loi 3DS de février 2022-Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) qui nous a amené à lancer ce projet. Depuis cette année, c'est devenu une obligation légale pour toutes les communes.

De nombreux services nécessitent maintenant une adresse standardisée sous la forme numéro – voie – commune ; c'est le cas du raccordement à la fibre, par exemple. Les secours, les facteurs, les aides à domicile, les livraisons de commandes en

ligne, qui ne cessent d'augmenter, ont besoin d'une adresse précise et même parfois d'une géolocalisation.

Il y a quelques temps encore, les gens travaillaient sur place. Le facteur connaissait tout le monde, il avait même ses

maisons pour boire un coup ou pour se renseigner. Personne ne risquait de se perdre et les GPS relevaient de la science-fiction. Aujourd'hui, la

nouvelle population de résidents, permanents ou temporaires, ne travaille pas sur la commune, les gens ne se connaissent plus, les facteurs sont souvent des remplaçants, les livreurs déboussolés et les secours perdent du temps sur les chemins et dans les hameaux. Si l'on rajoute à cela que les gens habitent moins longtemps au même endroit qu'auparavant, il est devenu indispensable de définir des adresses précises pour chaque propriété, avec méthode et rigueur.

### Le comment

La crainte de voir disparaître des noms d'avant, de lieudits, au profit de noms de voies nouvelles sorties de l'imagination de

technocrates zélés, ainsi que la hantise pour tous de devoir préciser son adresse et d'être obligé de la rediffuser à tous ses correspondants, suscitent beaucoup d'émotions au village et dans les hameaux.

Ce sont toutes ces difficultés qui ont été prises en compte par les élus et portées, en collaboration avec des spécialistes de La Poste, tout le long du projet. Toutes les remarques et doléances reçues en mairie ont été instruites. La base adresse nationale a ainsi été alimentée par les données sauratoises, une fois validée au niveau national, elle constitue le référentiel unique des adresses, sans que chacun puisse choisir à sa guise le nom de sa voie et éventuellement le numéro.

Face à la nécessité de définir et de nommer toutes les voies, plus de 80 sur la commune, les élus ont choisi, chaque fois que possible, le nom utilisé par les anciens, sans parti pris politique ou religieux.

Pour la numérotation, la rue principale de Saurat (rue Albertans) conserve sa numérotation séquentielle (numéros pairs et impairs croissants). La plupart des autres voies sont numérotées en métriques, c'est-à-dire proportionnellement à la distance. Dans tous les cas, l'adresse validée dans la base est géolocalisée (sous la forme latitude et longitude dans la base).

À noter que les lieudits ne disparaissent pas, puisqu'il est toujours possible de rajouter le nom du lieudit en complément du numéro et du nom de la voie (Attention, pas trop long : Le fond de la serre de lina, par exemple).

Dorénavant, toutes les adresses sont enregistrées dans une base nationale et composées comme suit :

- un nom et un prénom (en principe ou nom de société),
- un nom de lieudit (facultatif),
- un numéro (obligatoire),
- un nom de voie, (obligatoire),
- le code postal : 09400 (obligatoire),
- le nom de la commune Saurat (obligatoire).

Par exemple, l'auberge de la sapinière au col de Port aura comme adresse :

Auberge la Sapinière  
9408 route du col de Port  
09400 Saurat

La mairie ne change pas :

Mairie  
196 rue Albert-Sans  
09400 Saurat

### La mise en place

Dans le premier trimestre 2024, chaque propriétaire recevra de la part de la mairie un certificat d'adressage précisant l'adresse de sa propriété identifiée. Il devra la communiquer aux occupants éventuels et à tous ses correspondants. Dans le courant du premier semestre, nous devrions installer les plaques de rues (ou de voies) et distribuer les numéros pour chaque adresse enregistrée (les numéros et les plaques sont pris en charge par la commune, pour la première installation).

D'autres communications seront faites et nous sommes à votre disposition, pour répondre à vos questions et vous renseigner.

Merci d'avance pour votre compréhension et pour votre aide à la mise en place de ce système d'adressage.

# Vie scolaire

## Cantine

Notre prestataire cantine à l'école de Saurat, « Ariège Restauration », augmente ses prix au 1<sup>er</sup> janvier 2024, suite à une conjoncture inflationniste et à une dérive des prix des matières premières et de l'énergie.

Le conseil municipal du 18 décembre dernier a été contraint de répercuter cette augmentation sur le prix des tickets repas vendus aux parents d'élèves, soit + 4,9 %.

Malgré tout, la commune continue à prendre à sa charge l'écart entre le prix d'achat TTC au prestataire et le prix de vente TTC aux parents, soit entre 26,5 % et 34 % environ, selon le nombre d'enfants inscrits par famille. Ainsi, la part prise en charge par la commune augmente dans les mêmes proportions.

Les parents d'élèves scolarisés à Saurat ont été informés par le cahier de correspondance.

## Conseil d'école

Il a eu lieu le 17 octobre dernier, il a débuté par un rappel des rôles de chaque partie et du règlement du conseil d'école.

Pour assurer le lien entre les parents et l'école, les représentants des parents d'élèves élus sont Flavie Costes (GS/CM1), Patricia Laville (CP/CM2) et Sara Legrand (CE2/CM2).

L'effectif 2023/2024 est de 55 élèves : 17 en maternelle (6 PS + 1 MS + 10 GS) avec Stéphanie Bueno ; 9 en CP/CE2 (14 CE2 + 5 CP) avec Valérie Chevallier ; 19 en CE1/CM1/CM2 (6 CE1 + 6 CM1 + 7 CM2) avec Isabelle Ripoll.

L'école débute à 9h. Les parents sont tenus de déposer les enfants un peu avant, afin de tenir compte du temps d'installation, avec lavage des mains...

L'Alaé accueille les enfants dès 7h 30 et le soir jusqu'à 18h.

Le temps scolaire est encore sur le rythme de 4 jours et demi de classe, alors que la plupart des écoles sont revenues à 4 jours. Cela crée des problèmes pour les enseignantes, car les réunions et formations sont proposées le mercredi... Toutefois, la communauté de communes ne reviendra pas sur ce fonctionnement avant 2025.

## Règlement intérieur

Dans le cadre du contexte Vigipirate renforcé, les parents ou toute autre personne ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte scolaire, sans y être invités.

Charte de la laïcité : collée dans le cahier de liaison, signée par les parents et lue en classe.

Projet phare : Plan de lutte et de prévention contre le harcèlement à l'école.

## Projet d'école

- Défi lecture au primaire
- Lire et faire lire avec Marie-France Piquemal pour les Mater et le CP
- Rencontres chantées, avec d'autres écoles

- École et cinéma
- Initiation à la programmation : « Défi robots martiens »
- Inscription à des spectacles de professionnels (Estive)
- Développement durable, biodiversité
- Intervenants foot, volley et rugby
- Rallye maths
- Classe échecs

## Autres activités

- Piscine : 5 séances à Foix pour les maternelles + CP + CE
- Vélo : objectif sécurité routière, en lien avec l'Alaé et la MAIF, en fin d'année
- Pêche début juin
- Caravane Sport Santé. 7 séances d'une heure par classe (tir à l'arc, street raquette, vortex, cécifoot...)

## Association de parents d'élèves

Président : Romain Chauvineau, trésorier : Laurent Bauer

L'association, toujours prête à aider les enseignantes dans la réalisation de leurs projets, a fait un don de 3 000 € (tombola, vente de gâteaux...) à la coopérative.

## Alaé, cantine, TAP, APC

Mehdi Khedidj, responsable Alaé, présente le projet de l'année : les 4 éléments, expériences scientifiques, utilisation pyrograveur, construction hôtel à insectes géant,...

Dans le cadre des Alaés fleuris, l'école de Saurat a obtenu le diplôme de « La plus belle cohésion de groupe », ainsi qu'une mention spéciale pour « l'harmonie de lien entre l'Alaé et l'école ».

Pour finir, les enseignantes réexpriment leur reconnaissance aux représentants de la mairie, (Jean-Bernard Rouzoul, adjoint en charge de la vie scolaire) pour la qualité et la réactivité des échanges école/mairie.



## Le mot de Sandrine

« Oh ! Oh ! OH ! Et oui !!! Vous l'aurez bien compris, la première période d'école est bien terminée... Déjà !!! Une période intense, avec des super projets, des enfants super, toujours prêts à relever le défi de tout ce que l'on propose, et même des pleurs car ils ne veulent plus partir de l'Alaé... Quelle satisfaction !!!! Et ces tout-petits – déjà grands !!! – qui arrivent avec leur beau sourire.

Nos projets ont été les suivants.

- À la découverte de la caravane sport, tous les jeudis.
- Ensuite, avec les plus grands, nous avons découvert de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques en atelier manuel. C'était génial !!! Et surtout, nous allons continuer tout le long de l'année.
- Pour les tout-petits, c'est une découverte totale de tous ces ateliers. Ils repartent tous contents à la maison, avec leurs réalisations.
- Comme chaque année, nous avons travaillé sur la laïcité. Cette année, le thème était la fraternité. Un joli panneau viendra se joindre aux autres sur le mur de l'école.
- Et bien évidemment Noël...cette magie de Noël !!! Beaucoup de confections de décorations, pour embellir les maisons de Saurat et, surtout, pour que le Père Noël soit content. Et, bien évidemment, nous avons réalisé la décoration du sapin, à l'école.

Pour clôturer cette première période, toute l'école s'est retrouvée autour d'une belle table pour partager un bon repas de Noël offert par la municipalité.

Avec ma petite troupe, on vous dit à l'année prochaine avec de nouvelles aventures !!! »

■ SANDRINE PAPY



## Réunions du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site <https://www.mairie-saurat.fr>

### 16 octobre 2023

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 septembre 2023
- 2) Convention RASED
- 3) Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- 4) Décision du maintien du bureau de poste
- 5) Point d'étape affaires domaniales
- 6) Lancement du projet zone d'accélération ENR
- 7) Autorisation de lancer une étude visant à rechercher les biens vacants sur la commune
- 8) Nuisances et voisinage
- 9) Préparation des fêtes de fin d'année
- 10) Point budgétaire

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : SCoT, Smectom, PLUIh, com-com
- 2) Informations communales : adressage, relance travaux conseil citoyen et travaux commissions municipales, conseil d'école, nouvelles associations et nouvelles activités
- 3) Informations communication : prochain numéro de *La Feuille*

### 13 novembre 2023

- 1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 octobre 2023
- 2) Décision modificative DM2
- 3) Détermination du coût de la scolarité à l'école de Saurat
- 4) Autorisation d'achat d'immeuble
- 5) Décision de préemption
- 6) Organisation d'un festival à Saurat
- 7) Prime inflation
- 8) Point d'avancement Réserve souterraine
- 9) Point d'avancement zones d'accélération ENR
- 10) Point budgétaire
- 11) Convention Mandat de voirie
- 12) Sens unique rue Albert-Sans et chemin des Rives
- 13) Place de la Rende (demande de Monsieur Pialat)

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : SCoT, Smectom, PLUIh, com-com
- 2) Informations communales : infos conseil d'école, préparations fêtes de fin d'année, point d'info sur les travaux conseil citoyen et les travaux commissions municipales, nouvelles associations et nouvelles activités, point d'info communication

### 18 décembre 2023

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 novembre 2023
- 2) Décision modificative n° 3
- 3) Augmentation prix des repas de cantine
- 4) Autorisation d'engager le budget investissement 2024
- 5) Toit de l'école de Saurat, autorisation travaux et demande de subvention
- 6) Schéma eau potable
- 7) Point d'avancement zones d'accélération ENR
- 8) Point d'avancement démocratie participative
- 9) Point budgétaire
- 10) Octroi d'un complément de subvention pour une association

#### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : SCoT, Smectom, PLUIh, com-com
- 2) Informations communales : préparations fêtes de fin d'année, point d'info sur les travaux conseil citoyen et les travaux commissions municipales, nouvelles associations et nouvelles activités, point d'info affaire FREE, point d'info communication, info chasse sur Panneau Pocket

# Vie associative et culturelle

Une nouvelle fois, l'automne aura été animé, à Saurat, jusqu'aux fêtes de fin d'année.

## Fête de la pomme

La traditionnelle fête de la pomme, organisée par l'ADAVS, s'est déroulée, cette année, sans intempéries, et outre les activités habituelles et la fabrication de jus de pomme, l'édition 2023 aura été marquée par le jumelage de la confrérie sauratoise avec la grande confrérie de la pomme du Limousin, rendue très célèbre par un ancien Président de la République : « Mangez des pommes » disait-il...

## Stage de musique

Un stage de musique a été organisé à Saurat et un très beau concert à la Maisou d'Amount l'a clôturé.



## Saurathon

En décembre, c'est le traditionnel Saurathon, animé par Sandrine Papy, qui a réuni un grand nombre de personnes pour un sensationnel loto. Ensuite, un autre loto organisé par l'ADAVS a eu également un grand succès.



## Marché de Noël

Enfin, c'est un très beau marché de Noël, organisé par La Pailote et des artisans locaux, qui s'est tenu place de la Rende le 15 décembre. Ce fut une soirée un peu fraîche mais très conviviale. Les artisans ont pu présenter et faire apprécier leurs productions. Retrouvez la liste des producteurs locaux et des artisans sur le site de la commune, dans le menu Vie locale.

